

AAPPMA La Gaule Vuillafanaise
2 Rue de la Gare
25840 VUILLAFANS

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Elective Extraordinaire du 6 MARS 2026

1

AAPPMA La GAULE VUILLAFANAISE

Siège social (adresse) : 2 Rue de la Gare 25840 VUILLAFANS

L'an deux mille vingt-six, le 6 mars à 22 heures 30, les membres de l'association, se sont réunis suite à l'AGO, à la salle des associations sur convocation du Conseil d'Administration en date du 16 février.

Comme le Président, le Vice-Président et le secrétaire ont démissionné, l'assemblée est présidée par Patrick Chanussot en sa qualité de secrétaire adjoint.

Le secrétariat est assuré par Patrick Chanussot et Olivier Vorger (Trésorier).

Le secrétaire constate que 10 des membres sur 16 sont présents, le nombre total de voix est ainsi de 10.

Il est précisé qu'aucun quorum n'est requis et que les votes seront validés à la majorité des membres actifs présents ce jour.

Puis, le secrétaire rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- 1- **Élection des membres complémentaires du Conseil d'Administration de l'AAPPMA pour la période mars 2026 à décembre 2026.** Des élections ordinaires auront lieu entre octobre et décembre 2026.
- 2- **Election du bureau par les membres du CA**

Il donne ensuite la procédure à suivre pour les votes et rappelle aux membres présents qu'ils doivent être détenteurs de leur carte de pêche annuelle 2026 de l'AAPPMA pour pouvoir voter. Ils doivent également être détenteurs de leur carte de pêche annuelle 2025 dans l'AAPPMA s'ils veulent postuler au CA de l'AAPPMA.

Il est également précisé que le nombre de membres qui seront élus au CA ne doit pas être inférieur à 7 sans quoi, une nouvelle AG Élective devra être convoquée.

1 - Élection des membres complémentaires du Conseil d'Administration pour la période mars 2026 à décembre 2026.

Après rappel par Monsieur le secrétaire que 12 sièges maximum et 4 sièges minimum sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des nouveaux administrateurs à main levée avec l'accord de l'assemblée.

Il y a 5 candidatures, la question est posée pour savoir si d'autres personnes de l'assemblée voulait faire partie du Conseil d'Administration. Personne ne se manifeste.

Après contrôle, le secrétaire constate que tous les membres du CA élus sont bien détenteurs de leur carte de pêche 2025 et 2026.

Sont déclarées régulièrement élues les personnes suivantes :

- Mr BARTHOD Paul , 6 rue des Castors 25290 ORNANS avec 10 voix
- Mr JEANNINGROS Victor , 1 rue des Grandes Combes , 25840 VUILLAFANS avec 10 voix
- Mr LAZZAROTTO Pascal , 15 Ter rue de Pontarlier , 25840 VUILLAFANS avec 10 voix
- Mr TREILLE Grégory , 6 chemin du Moulin Haut , 25840 VUILLAFANS, avec 10 voix
- Mr LEBIGRE Jean-Luc , 12 chemin des Essarts Cendrins , 25290 ORNANS , avec 10 voix

2 - Election des membres du Bureau par le Conseil d'Administration pour la période mars 2026 à decembre 2026 :

Le Conseil d'Administration fraîchement élu se retire momentanément afin d'élire son bureau à main levée avec l'accord de l'ensemble des membres du CA.

Le secrétaire constate que 7 des membres du CA sur 8 sont présents, le nombre total de voix est ainsi de 7.

Sont déclarées régulièrement élues les personnes suivantes :

- Mr BERNARD Christian, avec 7 voix élu au poste de Président
- Mr TREILLE Grégory, avec 7 voix élu au poste de Vice-Président
- Mr VORGER Olivier, avec 7 voix élu au poste de Trésorier
- Mr CHANUSSOT Patrick, avec 7 voix élu au poste de Secrétaire

Mr BERNARD Christian élu au poste de Président est délégué de droit. Il pourra voter aux Assemblées Générales et aux élections du CA de la Fédération Départementale de Pêche du Doubs.

Aucun appel à candidature ne sera fait pour élire un délégué supplémentaire, l'association comptant moins de 250 membres actifs au jour de cette AGE.

Questions Diverses :

Pas de question diverse

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures

Signature du secrétaire en cours de mandat,

Signature du Trésorier en cours de mandat,

Nom et prénom
CHANUSSOT Patrick

Nom et prénom
VORGER Olivier

